



**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**PROCÈS-VERBAL DU 18 FÉVRIER 2019**

**De la session ordinaire tenue au centre administratif, sis au 341, rue Principale Nord, Amos, Québec, dans le local 3050.**

**PRÉSENCES**

Les membres du conseil des commissaires :

M <sup>mes</sup>	Lyne Brousseau, Jeanne Grenier, Julie Laperle,	représentante du comité CEHDAA, par conférence téléphonique
	Annie Quenneville, Isabelle Rouillard	présidente
MM.	Denis Coutu, Marc Désilets	vice-président,
	Jean-François Drouin, Carl Périgny Éric Pomerleau	représentant du comité de parents
	Stéphane Saulter, Joël Turcotte	représentant du comité de parents

Les directions de services :

M <sup>mes</sup>	Johanne Godbout, Maryline Lambert,	secrétaire générale directrice du Service des ressources humaines
MM.	Francis Audet,	directeur du Service des ressources matérielles et administratives
	Pascal Germain,	directeur du Service des ressources financières
	Serge Paquin,	directeur du Service de l'enseignement et services complémentaires, par intérim
	Yannick Roy	directeur général

**ABSENCE**

**1. Ouverture de la séance**

Il est 19 h 02.

**7.1 Présentation du rapport annuel 2017-2018**

Comme prévu à l'article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, la présidente, madame Annie Quenneville, indique que cette séance s'amorce par la présentation publique du rapport annuel 2017-2018.

D'abord, la présidente accompagnée du commissaire parent au primaire, monsieur Jean-François, réalisent une revue des faits marquants de l'année.

Ils poursuivent avec un état des cinq principaux indicateurs de la planification stratégique 2010-2018 dont voici le résumé :



- Pour l'année 2017-2018, le taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans se situe à 70 % (donnée non officielle). L'objectif de la planification stratégique 2010-2018 visant une augmentation de 5 % n'a pas été atteint, mais nous remarquons malgré tout une progression du taux. Dans cette optique optimiste, soulignons que les données préliminaires des taux après 5 et 6 ans laissent anticiper une augmentation significative du taux dans les prochaines années.
- Avec une cible de 15 %, le taux annuel des sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants, inscrits en formation générale des jeunes, se situe à 11 % pour l'année scolaire 2015-2016. Une diminution de 13 % comparativement à l'année précédente. Un excellent résultat qui dépasse de 4 % l'objectif à atteindre dans le cadre de cette planification stratégique.
- En ce qui concerne le taux de réussite en français, 5e secondaire, volet écriture, épreuve de juin 2018, il a connu une diminution de sept points, passant de 87,5 % en 2017 à 80 % en juin 2018. Une situation qui ne s'est produite qu'à deux occasions entre 2010 et 2018. C'est pourquoi, considérant la moyenne des 9 dernières années se situant à 89 %, l'objectif de maintien a été atteint dans le cadre de cette convention.
- L'indicateur de la proportion des élèves qui entrent en retard au secondaire se situe en 2016-2017 à 14 %. Le meilleur taux de cette planification aux portes de la cible de 13 %.
- Les dernières données officielles ne sont pas disponibles. Cependant, avec de tels résultats pour les années évaluées, force est de constater un vif succès dans l'atteinte de croissance de la clientèle de moins de 20 ans au Centre de formation Harricana.

De plus dans le cadre de la présentation publique du rapport annuel, la présidente annonce le visionnement du tableau des honneurs 2017-2018.

Finalement, la présidente décerne le prix reconnaissance « Partenaire de la persévérance à l'Harricana » à la Chambre de commerce et d'industrie du Centre Abitibi pour la remise de « L'Élite de la persévérance scolaire. »

**CC-7302-19**

**2 – ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté.

QUE la présidente d'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du 21 janvier 2019;



4. Intervention de l'assemblée;
5. Comité de parents et comité EHDA;
6. Correspondance;
  - 6.1 ;
7. Suivi de dossiers :
  - 7.1 Présentation du rapport annuel 2017-2018;
  - 7.2 Révision budgétaire;
8. Huis clos;
9. Dossiers à développement :
  - 9.1 Déploiement mesure d'urgence bris d'aqueduc;
  - 9.2 Suivi correspondance détecteur CO
10. Dossiers courants :
  - 10.1 Octroi de postes réguliers a) secrétaire d'école, école alternative Harricana et Berry, b) secrétaire écoles NDF et secondaire Natagan, c) agent d'administration;
  - 10.2 Acquisition d'une camionnette pour la corporation FERH;
  - 10.3 Octroi de contrats a) alarmes incendie (reporté) , b) location niveleuse, c) location camion articulé;
  - 10.4 Démission d'un cadre;
  - 10.5 Nomination d'un responsable de l'application des règles contractuelles;
  - 10.6 Tarification 2019-2020 résidence;
  - 10.7 Demande d'aide financière pour la semaine des arts 2019 a) Ville d'Amos et b) Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue;
  - 10.8 Modification du plan d'effectifs du personnel de soutien, secteur général.
  - 10.9 Abrogation de la résolution CC-7292-18, relative au plan d'effectifs personnel de soutien – secteur général, présentée le 17 décembre 2018;
  - 10.10 Dépôt de la politique relative aux frais chargés aux parents;
  - 10.11 Octroi d'un congé sans traitement personnel de soutien :
11. Rapports d'activités de la présidente et du directeur général :
12. Autres sujets :
  - 12.1 Représentation au Gala Les Élités;
  - 12.2 Concert bénéfice fonds Ange-Gardien Harricana;
13. Clôture de la séance.



CC-7303-19

**3 – DISPENSE DE  
LECTURE ET  
ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU  
21 JANVIER 2019**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE la secrétaire d'assemblée soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 21 janvier 2019.

QUE ce procès-verbal soit adopté avec tel que présenté.

ADOPTÉE.

**4. Intervention de l'assemblée;**

Aucune intervention de l'assemblée

**5. Comité de parents et comité consultatif pour les élèves handicapés en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)**

Monsieur Paquin résume le dernier comité consultatif pour les EHDAA. Il a présenté le fonctionnement du comité sur la répartition des ressources de la Commission scolaire et dresse un état de situation des maternelles 4 ans. De plus, les membres ont effectué un suivi relatif aux dossiers prioritaires de l'année soit les travaux sur le plan d'intervention.

Les autres sujets traités ont été la présentation de nouveaux projets, l'un visant le développement de compétences numériques des élèves des classes d'enseignement adapté vécu à l'école Sacré-Cœur Saint-Viateur et l'autre, l'autonomie fonctionnelle des élèves ayant une déficience intellectuelle légère à moyenne au secondaire. Des préoccupations de représentations et de mandat ont été soulevées en ce qui concerne les partenaires du comité.

Le prochain de comité de parents aura lieu le mercredi 20 février prochain.

**6. Correspondance**

CC-7304-19

**6.1 OFFRE DE  
SERVICE  
MINISTÉRIELLE –  
MATERNELLE 4 ANS**

CONSIDÉRANT la correspondance ministérielle relative à l'offre de service 2019-2020 pour la maternelle 4 ans;

CONSIDÉRANT les orientations ministérielles à cet effet;

CONSIDÉRANT le nombre de classes octroyées à la CS Harricana;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de maintenir son offre de service actuelle sur le territoire;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE le conseil de commissaires entérine l'offre de service de 2019-2020 pour les secteurs :

- Barraute
- Berry
- Landrienne
- Launay
- St-Félix

ADOPTÉE.



## **7. Suivi de dossiers**

### **7.1 Présentation du rapport annuel 2017-2018**

Ce point est présenté en début de rencontre.

### **7.2 Révision budgétaire**

Le directeur du Service des ressources financières présente les éléments relatifs à la révision budgétaire et répond aux questionnements des membres du conseil.

## **8. Huis clos**

Aucun dossier huis clos.

## **9. Dossiers à développement**

### **9.1 Déploiement des mesures d'urgence à la suite d'un bris d'aqueduc**

Le directeur du Service des ressources matérielles et administratives dépose le bilan post-mortem de l'événement du bris d'aqueduc à la Ville d'Amos. Il donne des explications relatives au déploiement des mesures d'urgence dans les établissements scolaires lié à cet événement. Il présente également les pistes d'améliorations effectuées en suivi à l'événement.

### **9.2 Suivi correspondance du ministre concernant des détecteurs de CO**

À la suite d'une correspondance du ministre afin de vérifier la qualité de l'air et de présence de CO dans les établissements scolaires. Le Service des ressources matérielles a procédé à l'installation de détecteurs de CO dans 4 établissements supplémentaires. Ces établissements sont équipés de systèmes de chauffages pouvant représenter un risque plus élevé de CO.

Concernant la qualité de l'air, des directives sont à venir afin de préciser la portée de la demande. D'ici ce temps, le Service des ressources matérielles poursuit des inspections hebdomadaires.

## **10. Dossiers courants**

CC-7305-19

**10.1 A) OCTROI DE  
POSTE RÉGULIER  
SECRÉTAIRE D'ÉCOLE  
ALTERNATIVE  
HARRICANA ET  
BERRY  
NATHALIE MICHAUD**

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant au plan d'effectifs à la suite de la démission de Madame Jennifer Lecomte au poste régulier à temps partiel de secrétaire d'école à raison de 17 heures 30 minutes par semaine pour l'école de Berry et l'école Alternative Harricana.

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de secrétaire d'école;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 B) l) g) de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,



QUE ce conseil des commissaires procède à la nomination de madame Nathalie Michaud à titre de secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel, à raison de 17 heures 30 minutes par semaine.

QUE son entrée en fonction soit effective le 19 février 2019.

ADOPTÉE.

**CC-7306-19**

**10.1 B) OCTROI DE  
POSTE RÉGULIER  
SECRÉTAIRE D'ÉCOLE  
NDF ET SECONDAIRE  
NATAGAN**

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant au plan d'effectifs à la suite de la démission de Madame Jennifer Lecomte au poste régulier à temps partiel de secrétaire à raison de 17 heures 30 minutes par semaine pour l'école Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne et l'école secondaire Natagan de Barraute;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de secrétaire;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 B) II) g) de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Stéphane Saulter,

QUE ce conseil des commissaires procède à la nomination de madame Nathalie Michaud à titre de secrétaire, poste régulier à temps partiel, à raison de 17 heures 30 minutes par semaine.

QUE son entrée en fonction soit effective le 19 février 2019.

ADOPTÉE.

**CC-7307-19**

**10.1 C) OCTROI DE  
POSTES RÉGULIERS  
AGENT  
D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT la résolution CC-7291-18; créant deux postes d'agents d'administration;

CONSIDÉRANT les postes vacants au Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'affichage des postes d'agents d'administration;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE ce conseil des commissaires procède à la nomination de madame Alexandra Bacon à titre d'agent d'administration au Service des ressources matérielles et que son entrée en fonction soit effective le 19 février 2019.

QUE ce conseil des commissaires procède à la nomination de madame Caroline Dufresne à titre d'agent d'administration au Service des ressources matérielles et que son entrée en fonction à une date à être fixée ultérieurement.

ADOPTÉE.



## **10.2 Acquisition d'une camionnette pour la corporation FERH**

Le directeur du Service des ressources matérielles informe les membres du conseil sur l'acquisition d'une camionnette pour la corporation Forêt et recherche Harricana.

### **10.3 A) OCTROI DE CONTRAT ALARMES INCENDIE**

Ce point est reporté

CC-7308-19

### **10.3 B) OCTROI DE CONTRAT LOCATION DE NIVELEUSE**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources matérielles et administratives a procédé à un appel d'offres, afin de louer une niveleuse requise par le Centre de formation professionnelle Harricana;

CONSIDÉRANT la soumission reçue et ouverte le 7 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition est sous forme d'une location pour une durée de sept mois;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Marc Désilets,

QUE cette Commission scolaire retienne la soumission conforme, soit celle déposée par Nortrax Québec inc. au montant de 84 000,00 \$ (avant taxes) pour la location d'une niveleuse.

ADOPTÉE.

CC-7309-19

### **10.3 C) OCTROI DE CONTRAT LOCATION DE CAMION ARTICULÉ**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources matérielles et administratives a procédé à un appel d'offres, afin de louer un camion articulé requis par le Centre de formation professionnelle Harricana;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et ouvertes le 7 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition est sous forme d'une location pour une durée de sept mois;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE cette Commission scolaire retienne la plus basse soumission conforme, soit celle déposée par Strongco au montant de 70 000,00 \$ (avant taxes) pour la location d'un camion articulé

ADOPTÉE.

CC-7310-19

### **10.4 DÉMISSION D'UN CADRE**

CONSIDÉRANT la lettre déposée au conseil des commissaires;

IL EST RÉSOLU, sur proposition madame la commissaire Jeanne Grenier,



QUE ce conseil des commissaires prenne acte de la démission monsieur Pierre Roy, directeur du Centre de formation générale Le Macadam.

QUE sa démission soit effective le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

QUE monsieur Roy soit remercié pour son engagement et l'excellence de ses services tout au long de sa carrière.

ADOPTÉE.

CC-7311-19

**10.5 NOMINATION  
D'UN RESPONSABLE  
DES RÈGLES  
CONTRACTUELLES**

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de responsable de l'application des règles contractuelles pour les Commissions scolaires Harricana, Baie-James et de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST RÉSOLU, sur proposition monsieur le commissaire Stéphane Sautter,

QUE le conseil de commissaires entérine la nomination de monsieur Yvan Desrochers à titre de coordonnateur de l'application des règles contractuelles pour la Commission scolaire Harricana.

QUE son entrée en fonction soit effective à compter du 4 mars 2019.

ADOPTÉE.

CC-7312-19

**10.6 INDEXATION  
ANNUELLE DES FRAIS  
D'UTILISATION DE LA  
RÉSIDENCE**

CONSIDÉRANT l'indexation annuelle des frais d'utilisation de la résidence Le Faisceau;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'indexation recommandé est de 2 % ;

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Jean-François Drouin,

QUE ce conseil adopte la tarification suivante à la résidence Le Faisceau pour l'année scolaire 2019-2020.

	2018-2019	2019-2020	Nombre
Chambre (occupation double)	1670,00 \$	1703,00 \$	50
Chambre (occupation simple dans chambre simple)	2086,00 \$	2128,00 \$	14
Chambre (occupation simple dans chambre double)	2265,00 \$	2310,00 \$	18
Suite (chambre + salle de bain)	2504,00 \$	2554,00 \$	10

ADOPTÉE.



CC-7313-19

**10.7 A) DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE  
POUR LA SEMAINE  
DES ARTS 2019  
VILLE D'AMOS**

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Joël Turcotte,

QUE cette Commission scolaire autorise madame Lynda Poulin à présenter à la Ville d'Amos le projet « Semaine des arts à la Commission scolaire Harricana » dans le cadre du programme de soutien financier aux projets culturels de la Ville d'Amos – édition 2019.

ADOPTÉE.

CC-7314-19

**10.7 B) DEMANDE  
D'AIDE FINANCIÈRE  
POUR LA SEMAINE  
DES ARTS 2019  
LOISIR ET SPORT  
ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE**

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE cette Commission scolaire autorise la responsable du domaine des arts, madame Lynda Poulin, à formuler une demande d'aide financière auprès de l'organisme Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme « Les Rendez-vous Jeunesse en loisir culturel » pour la Semaine des arts 2019 qui se tiendra du 29 avril au 3 mai 2019.

ADOPTÉE.

CC-7315-19

**10.8 MODIFICATION  
AU PLAN D'EFFECTIFS  
PERSONNEL DE  
SOUTIEN SECTEUR  
GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2018-2019;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Maurice Desjardins en date du 2 mai 2019;

CONSIDÉRANT les besoins de l'organisation;

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame la commissaire Jeanne Grenier,

QUE ce conseil des commissaires procède à l'abolition du poste régulier à temps complet, à raison de 40 heures par semaine, de technicien en formation professionnelle au Pavillon de la foresterie, à compter de la retraite de M. Desjardins.

QU'UN poste régulier à temps complet à raison de 35 heures par semaine, de technicien en formation professionnelle au Pavillon de la foresterie soit et il est créé, à compter du 11 mars 2019.

ADOPTÉE.

CC-7316-19

**10.9 ABROGATION DE LA  
RÉSOLUTION CC-7292-18  
RELATIVE À LA  
MODIFICATION AU PLAN  
D'EFFECTIFS  
DU PERSONNEL DE SOUTIEN  
- SECTEUR GÉNÉRAL  
PRÉSENTÉE LE 17 DÉCEMBRE  
2018**

CONSIDÉRANT la demande de congé sans traitement logée par monsieur André Belzile;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abroger la résolution CC-7292-18;

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame la commissaire Lyne Brousseau,



QUE la résolution CC-7292-18 soit et est abrogée,

QUE le poste régulier à temps complet, à raison de 38 heures 45 minutes par semaine, d'électricien classe principale soit et est maintenu au plan d'effectifs du personnel de soutien.

ADOPTÉE.

#### **10.10 Dépôt de la politique relative aux frais chargés aux parents**

La secrétaire générale présente le projet d'actualisation de la politique relative aux frais chargés aux parents et aux usagers. Elle reprend uniquement les modifications apportées au contenu. Le processus de consultation se poursuivra avec une présentation au comité de parents.

CC-7317-19

**10.11 OCTROI D'UN  
CONGÉ SANS  
TRAITEMENT  
PERSONNEL DE  
SOUTIEN MME  
MARIE-ÈVE ROULIER-  
SIMARD**

CONSIDÉRANT la demande logée;

CONSIDÉRANT la Procédure et orientations en matière de gestion des congés sans traitement;

CONSIDÉRANT la clause 5-10.09 de la convention collective du personnel de soutien;

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE ce conseil des commissaires autorise la demande de congé sans traitement du 11 mars 2019 au 10 mars 2020 de Marie-Ève Roulier-Simard, technicienne en loisirs à l'école secondaire d'Amos, pavillon La Forêt.

ADOPTÉE.

#### **11. Rapports d'activités de la présidente et du directeur général**

##### **Rapport d'activités de la présidente**

Pour la période du 20 novembre 2018 au 18 février 2019

##### **Conseil des commissaires**

2018-12-03 : Commission d'études

2018-12-17 : Conseil des commissaires

2019-01-21 : Conseil des commissaires

2019-02-11 : Comité exécutif (annulé)

##### **Environnement interne**

2018-11-29 : Soirée reconnaissance 5-15-25

2018-12-05 : Concert de Noël de l'Harmonie Harricana

2018-12-06 : Conférence de presse – gymnastique Kodiak (M. Désilets)

2019-02-13 : Rendez-vous RAP

**Environnement externe**

2018-11-20 : Soirée des bénévoles – Ville d'Amos  
2018-12-7/8 : Conseil général de la FCSQ et rencontre des PDG à Québec  
2018-12-13 : Rencontre avec Mme Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest  
2019-01-25/26 : Commission permanente de la FCSQ à Québec  
2019-01-25/27 : Représentativité – Jeux du Québec (M. Coutu)  
2019-01-29 : Lancement du Gala Les Élités  
2019-02-02 : Concert-bénéfice du Fonds Ange-Gardien Harricana  
2019-02-14 : Déjeuner-conférence de Michel Laplante  
2019-02-15/16 : Conseil général de la FCSQ à Québec (ANNULÉ)

**Rapport d'activités de la direction générale**

Pour la période du 19 novembre 2018 au 18 février 2019  
Conseil des commissaires  
2018-12-03 : Commission d'études  
2018-12-17 : Conseil des commissaires  
2019-02-11 : Comité exécutif (annulé)

**Environnement interne**

2018-11-29 : Soirée reconnaissance 5-15-25  
2018-12-10 : Comité de parents  
2018-12-12 : Comité consultatif de gestion  
2019-01-16 : Comité consultatif de gestion  
2019-02-12 : Communauté professionnelle des directions d'établissement  
2019-02-13 : Comité consultatif de gestion

**Environnement externe**

2018-11-20/23 : Colloque ADIGECS  
2018-11-27/28 : Table nationale sur la réussite autochtone  
2018-12-07 : Rencontre des PDG à Québec  
2018-12-13 : Rencontre avec Mme Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest  
2019-01-09/11 : Projet CAR – Communauté professionnelle  
2019-01-15 : Conférence de presse – Jeux du Québec  
2019-01-21/22 : Table nationale sur la réussite autochtone  
2019-01-23/25 : Conseil général ADIGECS  
2019-01-29 : Lancement du Gala Les Élités  
2019-02-02 : Concert-bénéfice du Fonds Ange-Gardien Harricana  
2019-02-14 : Déjeuner-conférence de Michel Laplante

**12. Autres sujets****12.1 Représentation au Gala Les Élités**

La présidente demande aux commissaires de vérifier leur agenda pour participer au Gala Les Élités qui se tiendra le 6 avril prochain au pavillon La Forêt. Elle souligne que c'est à cette occasion que l'Élite de la persévérance est remis à une entreprise du territoire.



**13. Clôture de la séance**

CC-7318-19

13. LEVÉE DE LA  
SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 05.

\_\_\_\_\_  
Annie Quenneville, présidente

\_\_\_\_\_  
Johanne Godbout, secrétaire générale